

DICTIONNAIRE  
D'HISTOIRE  
ET DE  
GÉOGRAPHIE  
ECCLÉSIASTIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

**R. AUBERT**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

assisté de

J.-P. HENDRICKX

Tome vingt-quatrième

HERLET — HUBERT

**LETOUZEY ET ANÉ**  
87, BOULEVARD RASPAIL — PARIS, VI

1993

TOUS DROITS RÉSERVÉS  
PRINTED IN FRANCE

*rhetoricae...*, Valence, 1777. — *Ars grammaticae latinae*, Madrid, 1792. — *Elementos de Retorica con exemplos latinos de Cicerón...*, Madrid, 1791. — Ainsi que de nombreux autres écrits et commentaires d'auteurs latins à l'usage des Écoles pies.

TRAVAUX. — M. Pérez, *Corona calasancia*, Madrid, 1865, II, 61 et 65. — C. Lasalde, *Historia literaria y Bibliografía de las Escuelas Pias de España*, Madrid, 1893-1927, III, 53-60. — E. Llanas, *Escolapios insignes*, Madrid, 1899-1900, IV, 21, 329. — C. Rabaza, *Historia de las Escuelas Pias en España*, Valence, 1917, I, 325-31 ; II, 61-65. — G. Vesga, *Historia documentada del Colegio de las Escuelas Pias de San Fernando de Madrid*, Madrid, 1928, *passim*. — A. Horanyi, *Scriptores Piarum Scholarum liberaliumque artium Magistri*, Buda, 1809, II, 120. — T. Vinas, *Index bio-bibliographicus Scriptorum Scholarum piarum*, Rome, 1908, I, 92-94. — *Diccionario Enciclopédico Escolapio*, Salamanca, 1983, II, 290. — *D.H.E. Esp.*, II, 1102 (Vilá Palá).

O. TOSTI.

**HORNES** (ARNOUL DE), évêque d'Utrecht de 1371 à 1379 puis prince-évêque de Liège de 1379 à 1389. Voir 31, ARNOUL, *supra*, IV, 605-07 (C. Tihon), et *D.T.C.*, VII, 176-78.

**1. HORNES** (CHARLES ALBERT DE), *Hoorn*, capucin belge, né à Bruxelles en 1663, mort à Liège le 21 mai 1710.

Il était le fils du comte Philippe Eugène de Hornes et de Houtkerque et d'Éléonore de Merode et il fut baptisé à Stavele le 13 févr. 1663. Il entra chez les capucins de la province de Flandre le 22 févr. 1682 et fut ordonné prêtre à Anvers le 21 févr. 1687. Homme très cultivé et polyglotte, il s'acquittait une grande réputation comme prédicateur. Il enseigna la philosophie à Malines en 1695-96 mais, accusé à tort comme plusieurs de ses confrères célèbres de sympathie pour le jansénisme, il fut victime de la répression antijanséniste qui sévissait à l'époque à l'archevêché de Malines. Aussi demanda-t-il l'autorisation de passer dans la province de Touraine. Il l'obtint mais il semble que la mesure ne fut pas exécutée. En 1705-06, on le trouve à Bruxelles comme prédicateur de Philippe V, duc d'Anjou et prétendant au trône d'Espagne, et il fut nommé par celui-ci évêque de Bruges en juin 1706. Mais la candidature, bien qu'appuyée par plusieurs hautes personnalités, ne fut pas acceptée par le S.-Siège par suite des difficultés politiques soulevées par la guerre de Succession d'Espagne. En attendant que l'affaire de sa nomination soit réglée, Charles Albert se retira à Liège, en pays neutre, et il mourut au couvent des capucins. C'est donc à tort qu'on l'a parfois présenté comme préconisé évêque par Clément XI.

[Michelangelo da Rossiglione], *Cenni biografici e ritratti di Padri illustri dell'Ordine cappuccino sublimati alle dignità ecclesiastiche dal 1581 al 1804*, I, Rome, 1850, p. 57-58. — Hildebrand de Hooghe, *Kapucijnpredicatie in België vóór de Fransche Omwenteling*, dans *Ons Geestelijk Erf*, XVI, 1942, p. 254-56 ; *De kapucijnen in de Nederlanden en het Prinsbisdom Luik*, VII, Anvers, 1952, p. 167 ; IX, 1955, p. 30-31. — *Lex. cap.*, col. 772. — Eubel, v, 128.

ISIDORO DE VILLAPADIERNA.

**HORNES** (HERMAN DE), évêque d'UTRECHT de 1151 (1152) à 1156. Voir 3. HERMAN, évêque d'Utrecht, *supra*, XXIV, 18-19.

**2. HORNES** (JEAN IX DE), évêque de Liège de 1482 à sa mort le 18 déc. 1505.

Né en 1458, Jean de Hornes était le fils de Jacques I<sup>er</sup>, comte de Hornes († 1488), et de Jeanne de Meurs († 1461). Il devint successivement chanoine de la cathédrale S.-Lambert (1474), prévôt de la collégiale S.-Paul et archidiacre de Hainaut (1480).

Après l'assassinat de l'évêque Louis de Bourbon (30 août 1482), ordonné ou perpétré par son plus farouche ennemi, Guillaume de la Marck, le siège épiscopal liégeois se trouva vacant. Aussi bien Guillaume fit-il nommer son fils Jean par le chapitre de S.-Lambert ou du moins par les chanoines cathédraux restés à Liège (14 sept. 1482). Dans le même temps (16 oct. 1482), le reste des chanoines, réunis à Louvain, élisaient leur évêque en la personne de Jean de Hornes, qu'ils préféraient à Jacques de Croÿ (1436-1516), second prétendant au trône épiscopal. Toutefois, celui-ci contesta la décision du chapitre et l'affaire fut portée en cour de Rome. Ayant à choisir entre Jean de Hornes, Jacques de Croÿ et Jean de la Marck, entre autres, le pape Sixte IV se prononça en faveur du premier et le confirma le 17 déc. 1483. Entre-temps, Guillaume de la Marck subissait la cinglante défaite d'Hollogne-sur-Geer (9 janv. 1483) et voyait son crédit décroître auprès du roi de France Louis XI. Tout comme la Cité de Liège, il dut se résoudre à négocier avec l'évêque confirmé. La paix fut scellée par le traité de Tongres (21/22 mai 1484). Le 22 octobre, Jean de Hornes prit possession de son évêché ; le 25, il reçut les régales ; le 7 novembre, enfin, il fit sa Joyeuse Entrée dans sa capitale et fut intronisé à la cathédrale. Il sera consacré le 11 sept. 1485.

La guerre civile, éteinte pendant un temps, se ralluma lorsque les Hornes, soutenus par Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III et régent des Pays-Bas sous la minorité de Philippe le Beau, son fils, décidèrent de supprimer l'encombrant Guillaume de la Marck, qui avait conservé un immense pouvoir dans le pays de Liège et constituait un ennemi potentiel dans des Hornes que de l'archiduc. Le 17 juin 1485, Guillaume tomba dans un guet-apens et fut décapité le lendemain. La lutte entre Hornes et la Marck reprit de plus belle. Si le peuple liégeois, qui s'était dressé contre son évêque, finit par se réconcilier avec lui, il n'en fut pas de même des la Marck, qui ne cessaient de crier vengeance et semaient la terreur dans toute la principauté. Jusqu'en 1492, celle-ci vécut au rythme des batailles, des trêves et des tractations multiples, subissant les aléas d'un conflit plus large qui opposait la France à la Bourgogne et à l'Empire. Seul point positif durant cette période sombre : la promulgation, en 1487, de la Paix de S.-Jacques, qui codifiait en une vaste compilation nombre de textes législatifs antérieurs. En fin de compte, afin de pallier toute entrave à la pacification, Jean de Hornes accepta de répondre de la mort de Guillaume de la Marck. Le 27 avr. 1492, il fit amende honorable, permettant ainsi la réconciliation des Hornes et des la Marck. Celle-ci fut scellée par le traité de Donchéry ou de Maastricht, proclamé le 5 juill. 1492.

La fin du règne de Jean de Hornes est marquée par une grande stabilité, tant interne qu'externe. C'est respectivement le 8 juillet et 8 août 1492 que Charles VIII, roi de France, et Maximilien, au nom de Philippe le Beau, souverain des Pays-Bas, reconnurent la neutralité liégeoise. Elle allait se perpétuer durant trois siècles. Sur le plan économique, le prélat s'efforça de redresser une situation rendue chancelante par la

guerre civile. Si cette restauration matérielle s'avéra laborieuse, la religion, l'autorité publique et le système institutionnel concurrent, quant à eux, un redressement et un raffermissement indéniables.

Rongé par la maladie, Jean de Hornes s'éteignit le 18 déc. 1505.

Agressif, autoritaire, dépensier, il alliait courage, talent militaire et diplomatique à un caractère coléreux, vindicatif, voire sanguinaire. S'il sut se concilier certains ennemis, Jean de Hornes parvint aussi à s'aliéner de fidèles serviteurs. En définitive, ce chef de guerre, qui avait un réel sens de l'honneur, du prestige et de la restauration nationale, suscita la crainte de son peuple bien plus qu'il n'en rencontra l'estime.

SOURCES. — Les principales sources narratives sont : Adrien d'Oudenbosch, *Chronique*, éd. C. de Borman, Liège, 1902 ; trad. fr. J. Alexandre, Liège, 1903. — *Chronique du règne de Jean de Hornes*, éd. S. Balau, *Chroniques liégeoises*, I, Bruxelles, 1913, p. 339-584. — Jean de Looz, *Chronicon rerum gestarum ab anno 1455 ad annum 1514*, éd. P.F.X. de Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes (1455-1505)*, Bruxelles, 1844. — Pour les autres sources narratives et pour le détail des sources diplomatiques, on se reportera utilement à P. Harsin, *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège (1477-1795)*, I, *La principauté de Liège à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Hornes (1477-1505)*, Liège, 1957, p. 5-26.

TRAVAUX. — J. Dabin, *La politique française au xv<sup>e</sup> s.*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XLIII, 1913, p. 99-190. — Ch. Defrèchoux, *Histoire de la neutralité liégeoise*, *ibid.*, XXXVII, 1907, p. 159-286. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le xv<sup>e</sup> s.*, Liège, 1887. — P. Harsin, *Les origines diplomatiques de la neutralité liégeoise*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, V, 1926, p. 423-52 ; *Études critiques*, I, *op. cit.* ; II, *Le règne d'Erard de la Marck*, Liège, 1955, *passim*, III ; *Politique extérieure et défense nationale au xv<sup>e</sup> s. (1538-1610)*, Liège, 1959, p. 469-82 ; *Louis XII et Jean de Hornes*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXVI, 1958, p. 457-67. — O. Redlich, *Frankreichs Rheingelüste im Jahre 1492*, dans *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*, XXXII, 1896, p. 137-46 ; *Französische Vermittlungspolitik am Niederrhein im Aufgang des 16. Jhs.*, dans *Beiträge zur Geschichte des Niederrheins*, XI, 1897, p. 131-210. — *Biogr. Belg.*, IX, 492-97 (A. Le Roy).

A. MARCHANDISSE.

**3. HORNES** (THIERRY DE), élu de Liège du 26 sept. 1406 à sa mort le 23 sept. 1408.

Né en 1385, Thierry de Hornes ou de Perwez était le fils d'Henri de Hornes, seigneur de Perwez et de Stockhem († 1408), et d'Aleide de Rochefort († après 1421). Dès 1397, il obtint un canonicat à la cathédrale S.-Lambert à Liège ainsi que l'archidiaconat de Hesbaye.

Depuis 1390, le siège épiscopal liégeois est occupé par Jean de Bavière, élu de Liège, membre de la noble et puissante famille des Wittelsbach. Dès les premières années de son règne, il manifesta une volonté explicite de gouverner ses États en monarque absolu. Le peuple liégeois, quant à lui, avait acquis une telle autonomie qu'il ne pouvait lui souffrir aucune atteinte. La dissension entre le prince et la Cité était, dès lors, inéluctable. De fait, en 1395 ainsi qu'en 1402, pour diverses raisons, les membres du parti populaire liégeois, connus sous le nom de hédroits, se dressèrent contre leur prince. Soulèvements éphémères : les paix de Caster (29 déc. 1395) et des XVI (28 août 1403) restaurèrent provisoirement la concorde. Cependant, le 1<sup>er</sup> déc. 1404, suite aux mesures brutales imposées par Jean de

Bavière, la Cité et les bonnes villes de la principauté rétablirent leur confédération et s'engagèrent dans la voie d'une révolution sans précédent. Celle-ci atteignit son paroxysme le 26 sept. 1406 : les délégués de la confédération, des barons et des chevaliers proclamèrent la déchéance de Jean de Bavière et lui substituèrent Thierry de Perwez, tout ceci au mépris du droit canonique et pour des motifs récusables. Le nouvel élu dispose de trois ans pour recevoir les ordres majeurs. Entre-temps, les rênes du pouvoir seront confiées à son père, Henri de Perwez, jadis fidèle de Jean de Bavière, et désormais mambour, charge qu'il avait déjà exercée en 1403. Commence alors la lutte implacable entre l'élu déposé et les Perwez, chefs des hédroits.

Bien loin de concerner le seul pays de Liège, cette haine fut l'expression d'antagonismes politiques et religieux bien plus importants, à savoir les conflits d'influence en France entre Bourguignons et Armagnacs, les luttes pour l'obtention de la couronne impériale ainsi que le Grand Schisme d'Occident. En effet, alors que Jean de Bavière est appuyé par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, les hédroits, quant à eux, représentent le parti de Louis d'Orléans, frère du roi de France Charles VI et ennemi de Jean de Bourgogne. Par ailleurs, si l'élu déchu soutient Rome — il s'est rapproché d'Innocent VII, pape de Rome —, Thierry de Perwez, lui, est consacré le 18 mars 1407 par Benoît XIII, pape d'Avignon. Enfin, c'est de Wenceslas de Luxembourg-Bohême, dont le titre de roi des Romains n'est plus reconnu depuis 1400, que Thierry reçoit les régales, le 23 mars 1407. Or, Waléran avait pour compétiteur au titre impérial le propre cousin de Jean de Bavière, Robert, couronné roi en 1401.

Au milieu de tous ces conflits, un élu de 20 ans. Au cours des mois qui suivirent son élection, Perwez s'efforça de faire reconnaître son autorité et les mesures prises à cette fin ne diffèrent guère de celles décidées par l'élu de Bavière pour recouvrer son trône (révocations, proscriptions, spoliations, violations des lois, exécutions). Toutefois, de ces actes, les Perwez semblent avoir été davantage les prête-noms et les victimes que les décisionnaires. Thierry de Hornes n'apparaît d'ailleurs pratiquement jamais durant cette période, si ce n'est en suscription des actes qui émanent de lui. Il n'est que le chef nominal d'une principauté dirigée politiquement — du moins en théorie — par le mambour, son père, et au spirituel par le suffragant. Quoi qu'il en soit de leurs chefs, les hédroits étaient engagés, à l'égard de leur élu légitime, dans un antagonisme dont l'issue ne pouvait être que militaire.

Ainsi donc, au nom de Jean de Bavière, les armées de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et de Guillaume, comte de Hainaut, écrasèrent l'armée liégeoise à Othée, le 23 sept. 1408. Parmi les victimes, Henri et Thierry de Perwez. Les Liégeois sollicitèrent la grâce de Jean de Bavière, en vain. Dès le 28 septembre, la répression commençait, sanglante, impitoyable...

La victoire décisive que venait de remporter l'élu de Liège et la sentence de Lille (24 oct. 1408), qui allait lui être dictée par ses alliés, entraînaient la principauté dans la voie du protectorat étranger et de l'absolutisme le plus total.

SOURCES. — Les principales sources narratives sont : *La Chronique de 1402*, éd. E. Bacha, Bruxelles, 1900. — Jean de Stavelot, *Cinquième chronique du pays de Liège*, éd. A. Borgnet, Bruxelles, 1861 ; *Chronique latine*, éd. S. Balau, *Chroniques liégeoises*, I, Bruxelles, 1913, p. 67-143. — *Chronique du règne de Jean de Bavière*, éd. S. Balau, *ibid.*, p. 143-214. — Jean d'Outremeuse, *Chronique abrégée, de 1341 à 1400*, éd. E. Fai-